

GS 29 Titre : Façonner un avenir édifié sur la foi et l'action
Provenance : La secrétaire générale

Il est résolu que l'Exécutif du Conseil général :

1. reçoive le rapport *Façonner un avenir édifié sur la foi et l'action*, et félicite la secrétaire générale du Conseil général ainsi que tous ceux et celles qui ont travaillé à ses côtés afin de présenter ce rapport à l'Exécutif du Conseil général;
2. entérine l'orientation du travail du Bureau du Conseil général qui se concentrera sur les questions identitaires de l'Église et les liaisons internes et externes, et demande à son personnel d'œuvrer conformément à cette orientation; entérine également l'orientation qui favorise l'identification et la célébration d'un large éventail de ministères comme étant des expressions légitimes de ce qu'est l'Église Unie du Canada;
3. demande à la secrétaire générale du Conseil général d'entamer des consultations afin de clarifier et de redéfinir les rôles des assemblées décisionnelles de l'Église, incluant sans s'y restreindre :
 - a. de recentrer le travail du Conseil général sur les questions identitaires et les liaisons;
 - b. de tenir des assemblées du Conseil général exclusivement sur des questions d'identité confessionnelle;
 - c. d'envisager plusieurs options pour réduire les coûts des assemblées du Conseil général, y compris la tenue d'une assemblée aux quatre ans;
 - d. de simplifier le processus des relations pastorales en transférant, en partie ou en tout, les responsabilités des consistoires vers les synodes (y compris l'identification de projets pilotes pouvant servir de modèles) tout en demeurant vigilant à l'égard des coûts, des sources de financement et des enjeux pratiques de mise en place; et que tous les changements proposés soient soumis au 41^e Conseil général 2012 pour information ou approbation selon le cas, et que, par conséquent, l'Exécutif du Conseil général ne nomme pas de membres au Groupe de travail sur les structures des assemblées décisionnelles (ECG Novembre 2009);
4. demande à la secrétaire générale du Conseil général d'entamer des démarches afin de :
 - a. favoriser l'identification et la célébration d'un large éventail de ministères comme étant des expressions légitimes de ce qu'est l'Église Unie, tout en reconnaissant l'importance du ministère paroissial;
 - b. créer *le Réseau pour le développement du ministère* (dont le démarrage est prévu pour l'automne 2010 ou l'hiver 2011) qui offrira des services de formation et de consultation sur le développement des paroisses et de nouveaux ministères;
 - c. constituer et démarrer *le Fonds pour les nouveaux ministères* avec un montant de départ de 1\$ million, pris à même les réserves, destiné à des ministères novateurs, fonds auquel des donateurs individuels, des paroisses et des ministères qui se départissent de propriétés de l'Église seront invités à souscrire;
 - d. utiliser le *People in Partnership Program* afin d'impliquer les communautés de l'Église Unie dans les partenariats canadiens et internationaux pour ainsi partager la mission;

5. demande à la secrétaire générale du Conseil général de voir en priorité au recrutement, au développement et au soutien du personnel ministériel, avec un accent sur une nouvelle génération diversifiée de leaders;
6. demande à la secrétaire générale du Conseil général d'amorcer un projet de simplification de nos procédures afin de réduire de façon notable tant la complexité que le format du *Manuel*, et d'en rendre l'utilisation plus facile; de présenter un rapport provisoire sur ce projet lors de la prochaine rencontre de l'Exécutif du Conseil général en novembre 2010, puis un rapport définitif à la rencontre de mai 2011 de l'Exécutif;
7. demande à la secrétaire générale du Conseil général de développer un budget triennal intégrant des réductions de dépenses d'environ 9\$ millions sur une période de trois ans, budget qui comprendrait des réductions annuelles d'environ 1,8\$ million sur les coûts d'opération et de 1,2\$ million sur les octrois en procédant à :
 - a. la réorganisation, selon les priorités, du personnel par une réduction des coûts (l'équivalent de 15 à 20 postes à temps plein) progressivement au cours du triennat 2011-2013;
 - b. la mise en place de mesures de réduction de coûts dans le budget des programmes selon le besoin;
 - c. la réorganisation, selon les priorités, des octrois 2011 pour le Soutien à la mission par une réduction de 10% du niveau des octrois 2010, en consultation avec la rencontre consultative nationale du Soutien à la mission en mai 2010;
 - d. la réorganisation, selon les priorités, des octrois 2011 pour les partenaires internationaux au niveau des octrois 2010, conformément aux principes et stratégies entérinés par le Comité permanent des Programmes pour la mission et le ministère selon le Rapport sur la viabilité et la stabilité des partenariats internationaux;
 - e. la réorganisation, selon les priorités, des octrois aux séminaires de 10% du niveau de 2010, selon une approche individualisée qui réduit ou élimine la subvention de certaines institutions et augmente le financement d'autres en maintenant une réduction globale de 10%. La secrétaire générale demandera au Sous-Exécutif du Conseil général d'entériner les principes et les décisions quant au financement après avoir consulté les doyens et les directeurs;
 - f. la réorganisation, selon les priorités, des octrois aux centres de formation d'environ 10% du niveau des octrois de 2010, dans un contexte d'échanges continus avec ces institutions;
8. demande à la secrétaire générale du Conseil général, au moyen d'une large consultation, de développer le mandat, les paramètres, les stratégies de promotion et de relations du Fonds Mission et Service afin :
 - a. d'établir un nouveau mode de contribution des donateurs au travail de l'Église Unie dans l'un des trois secteurs suivants : les interventions pour la justice au Canada, les partenariats internationaux et les campagnes d'aide d'urgence;
 - b. de démarrer une importante campagne de legs, tant dans l'esprit de tous les changements mentionnés dans ces propositions que dans la lignée du travail établi et respecté des assemblées et ministères de l'Église Unie;et demande à la secrétaire générale du Conseil général de lui faire rapport sur ces démarches ainsi que de lui présenter une stratégie d'ensemble pour une campagne de financement lors de la réunion de l'Exécutif du Conseil général en novembre 2010;

9. demande à la secrétaire générale du Conseil général, tout en affirmant l'indispensable des contacts face à face, de promouvoir de façon prioritaire :
 - a. l'utilisation des nouvelles technologies et des médias sociaux à leur plein potentiel, en faisant des ajustements requis puisque l'accès à ces outils n'est pas uniforme partout au pays;
 - b. une révision de la stratégie du Bureau du Conseil général concernant les publications et les communications avec l'objectif de diminuer les productions imprimées et les communiqués;
 - c. un travail concerté avec les membres élus et les représentants des comités afin de réduire les coûts engendrés par leur travail, en tenant compte de l'importance croissante donnée au réseautage;

10. demande à la secrétaire générale du Conseil général de diffuser très largement l'information et de consulter tous les secteurs de l'Église sur la mise en place de ces changements, en recherchant les avis des présidents/présidentes des Comités permanents*, de faire rapport sur les progrès de la mise en place des changements proposés et de rechercher les directives de l'Exécutif ou du Sous-Exécutif du Conseil général pour tout point non inclus dans ces propositions.

* Cela comprend la présidence de quatre comités permanents, ainsi que celle du Conseil des ministères autochtones et du Comité Théologie et relations interconfessionnelles et interreligieuses.

Burton/Ofori
Acceptée